

**Commission des relations avec les citoyens  
dans le cadre de la consultation publique pour une**

*Nouvelle politique québécoise en matière d'immigration,  
de diversité et d'inclusion*



**Mémoire de la Ville de Sherbrooke**

**Déposé par**

**Annie Godbout**

Conseillère municipale de la Ville de Sherbrooke  
Présidente du comité des relations interculturelles et de la diversité

**Alain Castilla**

Agent professionnel de développement à la vie communautaire  
Secrétaire du comité des relations interculturelles et de la diversité

**3 février 2015**

## **TABLE DES MATIÈRES**

Introduction	3
Quelques constats et préoccupations	4
Recommandations	7
Un peu d'histoire pour mieux comprendre	9
Quelques bons coups à partager	10
Références	11

## INTRODUCTION

La Presse Canadienne nous parle d'une réforme majeure à venir qui vise à remettre en question le modèle québécois d'immigration. Nous soulignons l'intention de la ministre Weil de mettre à contribution les villes, afin qu'elles jouent «un rôle accru» pour accueillir et pour intégrer des personnes immigrantes en région.

Deux conditions gagnantes doivent s'inscrire dans le cadre de la politique proposée.

Elles sont essentielles pour surmonter les nombreux défis des personnes immigrantes, qu'elles s'établissent au Québec par choix personnel ou pour des raisons humanitaires :

- Un signal fort du gouvernement affirmant que l'immigration est une responsabilité partagée entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et les autres ministères impliqués directement dans la préservation de la cohésion sociale.
- Une stratégie bilatérale entre le MIDI et les municipalités qui se traduit par des ententes triennales, afin de soutenir les efforts déployés localement pour mobiliser et pour animer les milieux de vie, en fonction des besoins identifiés.

## QUELQUES CONSTATS ET PRÉOCCUPATIONS

### ENJEU 1

#### UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE PERMETTANT LA PLEINE PARTICIPATION PAR UN ENGAGEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL

##### CONSTAT POUR LA VILLE DE SHERBROOKE :

La pleine participation des citoyens de toutes origines à la vie collective et leur capacité d'agir ne peuvent pas être considérées de la même façon pour tous. Sur le terrain, cet engagement individuel et cette capacité d'agir sont fortement associées au statut d'immigration des nouveaux arrivants (immigrant économique, réfugié, étudiant international).

### ENJEU 2

#### UNE IMMIGRATION REFLÉTANT LES CHOIX DE SOCIÉTÉ

##### CONSTAT POUR LA VILLE DE SHERBROOKE :

Sherbrooke, est une des villes au Québec qui accueille le plus grand nombre de personnes dans les catégories de réfugié et de parrainé par rapport au total d'immigrants reçus. Ce volume a un impact particulier sur le milieu de vie et sur ses acteurs.

Un **immigrant économique** aura réussi son intégration linguistique, économique, culturelle, sociale et politique dans un délai raisonnable pour le ministère (on dénombre 426 immigrants économiques - 47% des personnes immigrantes accueillies en Estrie - 2012)<sup>①</sup>.

Par contre, la **personne réfugiée**, dont le parcours est atypique, nécessite des conditions préalables. C'est-à-dire :

- Une période d'adaptation pour bien comprendre et pour se préparer à sa nouvelle réalité.
- Un accompagnement multidisciplinaire en fonction de ses besoins spécifiques (soutien psychosocial, médical, etc.).
- Une période de francisation adaptée.

Cette **spécificité locale, propre à Sherbrooke**, (53 % des personnes immigrantes accueillies en Estrie sont des personnes réfugiées<sup>②</sup> - 2012), est le résultat d'un choix de société, auquel nous adhérons. Cependant, en tant que gestionnaire du milieu de vie, notre préoccupation est l'impact direct sur l'ensemble de l'offre de services à la population (municipale, communautaire, scolaire, santé, services sociaux, etc.) et la pression importante qui s'exerce sur nos organismes communautaires, dont les budgets sont limités.

Caractéristique des personnes immigrantes admises au Québec (2012)

RÉGION	ÉCONOMIQUES	RÉFUGIÉES		
		<i>Réfugiés</i> pris en charge par l'État	<i>Réfugiés</i> PARRAINÉES	TOTAL des <i>réfugiés</i>
ESTRIE	426 (47 %) ①	147	337	484 (53 %) ②
OUTAOUAIS	952 (86 %)	105	46	151 (14 %)
LANAUDIÈRE	507 (91 %)	53	0	053 (09 %)

(Référence : Annexe A – Entente spécifique sur l'immigration pour la région de l'Estrie 2013-2018)

Personnes réfugiées reçues à Sherbrooke en 2013 : 460

(Référence : communiqué de presse – Cabinet de la ministre de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion – 12 août 2014)

Population immigrante en Estrie : 13 535 (2006) – 4,6 % de la population estrienne

Population immigrante en Estrie : 14 760 (2014) – 4,9 % de la population estrienne

72 % (10 627 personnes) MRC Sherbrooke (6,7 % de la population)

14 % (2 066 personnes) MRC Magog

14 % (2 066 personnes) MRC (Coaticook, Val-Saint-François, Haut-Saint-François, Le Granit et Les Sources)

(Référence : Document de travail produit par le bureau régional du MIDI – avril 2014)

Ce parallèle s'applique également à l'aide alimentaire, à l'aide aux devoirs ou encore à l'intégration dans les milieux de vie. La Ville de Sherbrooke est préoccupée par les problèmes d'appauvrissement et les personnes réfugiées sont vulnérables et à risque.

Lorsque, collectivement, nous faisons le choix de répondre à des situations humanitaires, il faut être conséquent et assurer le financement adéquat.

## ENJEU 3

### UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE, COHÉRENTE ET EFFICACE

#### CONSTAT POUR LA VILLE DE SHERBROOKE :

Nous sommes d'accord sur le fait que l'intégration des personnes immigrantes touchent plusieurs dimensions socio-économiques (emploi, santé, logement, éducation, loisirs, culture et vie communautaire, etc.) et qu'il faut considérer l'immigrant dans sa globalité, sans segmenter les différents pans de sa vie et ses différents défis.

En raison de cette complexité, le MIDI ne peut pas y arriver seul. L'harmonisation des approches, des stratégies et des programmes du MIDI et des ministères concernés par ces différentes dimensions est indispensable à la mise en place d'une politique transversale cohérente, concertée et coordonnée. Ceci suppose une volonté politique de dépasser le cadre limité d'une politique en immigration et de construire ensemble une stratégie interministérielle qui prendrait tout son sens (transversalité au niveau des secteurs, des programmes, des pratiques et des acteurs concernés).

Sherbrooke est prête à passer à l'action. Toutefois, sans entente bilatérale et sans soutien financier, il est impossible d'en faire davantage. D'ailleurs, depuis 2012, aucune aide financière n'a été accordée par le MIDI à la Ville de Sherbrooke.

La mobilisation est toujours présente, mais elle montre des signes de découragement. Différentes structures se sont succédées sans apparemment avoir obtenu les résultats escomptés (Stratégie interministérielle, Guichet Emploi, Entente spécifique régionale en immigration). À ces actions non concluantes s'ajoute la fermeture du bureau régional du MIDI et de la CRÉ de l'Estrie, ce qui provoque une démobilisation des différents partenaires du milieu.

La Ville de Sherbrooke et les acteurs locaux misent sur le rétablissement des ententes bilatérales de partenariat entre le MIDI et la Ville, modulées en fonction des spécificités locales et des besoins des personnes immigrantes accueillies dans les milieux de vie.

L'urgence de passer à l'action, de mettre les bouchées doubles pour une intégration à l'emploi réussie et l'obtention de résultats probants sont nos défis à relever.

Un climat de confiance doit s'instaurer et s'articuler entre les niveaux régional et local, se traduisant en un moyen effectif pour augmenter le degré d'adhésion des différents acteurs et pour assurer plus d'efficacité dans les initiatives et les projets mis en place.

## RECOMMANDATIONS

### ENJEU 1

UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE PERMETTANT LA PLEINE PARTICIPATION PAR UN ENGAGEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL

Pour soutenir Sherbrooke, il faut, concrètement :

- Miser sur un **plan d'action concerté** et financé à la hauteur des besoins du milieu de vie en matière d'accueil, d'intégration, d'inclusion, de gestion de la diversité et de lutte à la discrimination.
- Consolider les acquis en **mettant en valeur les expertises développées** par les partenaires municipaux.
- Dresser un **portrait des municipalités en ce qui concerne leur réelle capacité d'accueil et d'intégration**, notamment en termes d'emplois, de services, d'infrastructures, de logement et de transport.
- Prévoir la **mise en place d'un observatoire** sous la gouverne du MIDI, nous permettant d'évaluer les actions mises en place et, principalement, de mesurer les efforts déployés pour nous assurer d'une bonne intégration de nos personnes immigrantes à l'intérieur des milieux de vie.

### ENJEU 2

UNE IMMIGRATION REFLÉTANT LES CHOIX DE SOCIÉTÉ

Pour soutenir Sherbrooke, il faut, concrètement :

- Prévoir des **mesures adaptées pour nos nouveaux arrivants** (économique, réfugié, étudiant international) pour les retenir et nous assurer que leur savoir et leur savoir-faire puissent être mis à profit dans nos milieux de vie.
- S'assurer de mettre en place des **actions concrètes à l'égard de la reconnaissance des diplômes** (volonté d'agir).
- **Arrimer les qualifications des immigrants aux besoins** du marché de l'emploi.
- Mettre en place des **cibles d'embauche à atteindre** par nos institutions publiques.

## ENJEU 3

### UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE, COHÉRENTE ET EFFICACE

Pour soutenir Sherbrooke, il faut, concrètement :

- **Reconnaître le rôle de gestionnaire du milieu de vie** à la municipalité, comme décrit dans *La Trousse d'information à l'intention des municipalités du Québec sur les enjeux de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle* (par le MAMROT avec la collaboration du MICC - 2014).
- Bâtir des liens de confiance entre le ministère et la Ville grâce à une **complicité qui se traduira dans les communications, la co-construction de programmes de soutien, les réformes** qui seront être mise de l'avant, etc.
- Placer le **citoyen immigrant au cœur de nos actions** communes en **impliquant les organismes communautaires** qui jouent un rôle majeur dans l'accueil et dans l'intégration.
- Déployer une **approche transversale** en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion à l'intérieur de l'appareil gouvernemental.
- Définir **le rôle et les responsabilités de chacun** des ministères et institutions publiques, qui doivent être parties prenantes de cette nouvelle politique.
- **Éviter la multiplication de structures** sans les moyens financiers nécessaires.
- Rétablir les **ententes bilatérales de partenariat entre le MIDI et la Ville**, modulées en fonction des spécificités locales et des besoins des personnes immigrantes accueillies dans nos milieux de vie.
- **Éviter d'avoir un modèle unique** d'une région à l'autre. À Sherbrooke, l'accueil et l'intégration de personnes réfugiées demeurent plus complexes et demandent plus de moyens, afin de s'assurer d'une intégration réussie (aide aux devoirs, aide alimentaire, clinique des réfugiés, etc.).



## UN PEU D'HISTOIRE POUR MIEUX COMPRENDRE ...

- a. En 2002, Sherbrooke amorce une **collaboration avec le MICC** afin de mobiliser et de concerter des acteurs du milieu dans l'élaboration de sa politique municipale en immigration.
- b. Sherbrooke, première ville fusionnée au Québec **adopte une politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes**, en 2004.
- c. Dès 2005, Sherbrooke s'entend avec le bureau régional du MICC pour la mise en place d'un seul regroupement local de partenaires en immigration, le **comité des relations interculturelles et de la diversité** (CRID) voit ainsi le jour.
- d. Le MICC décerne à la Ville de Sherbrooke le **prix Maurice Pollack** en juin 2007, pour ses efforts d'accueil et d'intégration, de gestion de la diversité ethnoculturelle et d'adaptation des services en milieu de travail.
- e. Depuis 2008, le Service des ressources humaines de la Ville implante une **approche intégrée de la gestion de la diversité culturelle**.
- f. Le conseil municipal adopte en 2008, sa **politique de développement social et communautaire**, identifiant l'immigration comme un champ d'intervention dans le développement des communautés.
- g. Sherbrooke adhère à la **Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination** en 2010.
- h. Établie depuis 2006, la consultation bisannuelle de la population (**Bilan et perspectives en immigration**) permet à la Ville d'informer les citoyens sur les actions municipales réalisées, de mieux comprendre les enjeux locaux et de les traduire en plan d'action.
- i. Sherbrooke compte sur le soutien du MICC dans le cadre de deux **ententes triennales** pour financer ses plans d'action : 1<sup>er</sup> (2005-2007), 2<sup>e</sup> (2008-2010). Malheureusement la dernière entente (2011) sonne le glas de cette collaboration financière.
- j. Malgré le fait que la Ville ait participé activement à l'élaboration d'une entente spécifique régionale en immigration, qui n'a pas pu voir le jour, la **communauté sherbrookoise a été oubliée** pendant les trois dernières années (2012-2014).
- k. La Ville de Sherbrooke n'abandonne pas, elle renouvelle la composition de son comité des relations interculturelles et de la diversité (résolution CE 2014-4781-00) afin de mieux assumer son rôle de gestionnaire du milieu de vie. **On ose croire ainsi à une remobilisation du milieu** pour la prochaine année.

## QUELQUES BONS COUPS À PARTAGER ...

### VOLET FORMATION :

1. « *Gestion de la diversité* » formation obligatoire depuis 2008, pour les nouveaux cadres embauchés ou promus (atelier de sensibilisation d'une durée de 7 heures).
2. « *Travailler en contexte de diversité* » pour les étudiants, les cols bleus et les cols blancs.
3. « *Quelques clés pour faire face aux stéréotypes et aux préjugés* » (formation sur demande).
4. « *Service à la clientèle diversifiée* » pour le personnel municipal de première ligne, afin de développer une stratégie d'intervention appropriée et d'ainsi mieux communiquer avec les personnes immigrantes.

### VOLET INTÉGRATION EN EMPLOI :

5. Normalisation des grilles de présélection et d'entrevue.
6. Guide pour soutenir le recrutement et la sélection de personnes issues de l'immigration, produit en 2010, en collaboration avec Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE).
7. Rencontre d'accueil pour chaque nouvel employé issu de l'immigration, afin de faciliter son intégration en emploi.
8. « *Guide d'accueil et d'intégration du personnel issu de l'immigration* » (outil pour les gestionnaires).

### VOLET SOUTIEN À L'ACTION COMMUNAUTAIRE :

9. Programme de soutien financier « *Initiatives pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes* ».

### VOLET ADAPTATION DES SERVICES MUNICIPAUX :

10. Plan d'action « *La police au cœur des communautés culturelles* » :
  - Formation des policiers en matière de diversité ethnoculturelle.
  - Rapprochement entre les communautés culturelles et les policiers.
  - Création et mise en place d'outils et d'approches novateurs.

### VOLET COMMUNICATION :

11. Mise en place d'un microsite dédié aux nouveaux résidents sherbrookoïses, en provenance du Québec, du Canada et de l'étranger.

### VOLET RAPPROCHEMENT INTERCULTUREL :

12. Mobilisation des organismes du milieu pour tenir la première « *Semaine sherbrookoïse des rencontres interculturelles* » (2014), avec le soutien financier de Citoyenneté Immigration Canada (CIC).

## RÉFÉRENCES

*Immigration au Québec : Réforme majeure à venir*, Jocelyne Richer – La Presse Canadienne, Québec, publié le 25 janvier 2015 à 12h04

*Trousse d'information à l'intention des municipalités du Québec sur les enjeux de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle.*

La réalisation de cette trousse d'information constitue un des engagements inscrits au Plan d'action gouvernemental pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec 2008-2013 – La diversité : une valeur ajoutée.

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/actualites/actualite/article/trousse-a-lintention-des-municipalites-du-quebec-sur-les-enjeux-de-limmigration-et-de-la-di/>

*Statistiques de la Ville de Sherbrooke*

<http://www.ville.sherbrooke.qc.ca/citoyen/statistiques-sur-la-ville/>

*Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes* – Ville de Sherbrooke

[https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratique/pol\\_immigrationfr2009.pdf](https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratique/pol_immigrationfr2009.pdf)

*Politique de développement social et communautaire* – Ville de Sherbrooke

[https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratique/poldevsocial\\_final\\_fr.pdf](https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratique/poldevsocial_final_fr.pdf)

*Annexe A – Extrait du sommaire exécutif portant sur l'élaboration de l'entente spécifique en matière d'immigration en Estrie* – CRÉ de l'Estrie (13 septembre 2013)

*Extrait des procès-verbaux du Comité exécutif de la Ville de Sherbrooke*  
Résolution C.E. 2014-4781-00